



USAGERS NON DOMESTIQUES

PREMIÈRE DISTRIBUTION DES NOUVEAUX SACS

Les usagers domestiques et non domestiques devront retirer la première fourniture de sacs bleus dans les points de distribution installés sur le territoire.

ATTENTION !

Les usagers non domestiques qui utilisent actuellement des bennes de 1100 litres pour la collecte de la fraction indifférenciée seront contactés par l'AGESP pour l'application du tag RFID qui leur est associé sur les bennes utilisées. Ils ne devront donc pas retirer les sacs bleus et pourront continuer à présenter leurs déchets dans les bennes à l'intérieur de sacs transparents.



COLLECTE DE COUCHES

Pour les usagers avec :

- **NOURRISSONS / ENFANTS** de moins de 3 ans
- **ADULTES** souffrant d'incontinence

Un service gratuit de collecte de couches avec le **sac rouge** spécial est disponible sur demande.

Les usagers intéressés peuvent bénéficier du service en remplissant le formulaire publié à l'adresse www.agesp.it



INFORMATIONS

SERVICE CLIENTÈLE HYGIÈNE ENVIRONNEMENTALE

Numéro vert
800.439.040

du lundi au vendredi : 8h30 - 19h00
samedi : 8h30 - 12h30
jours fériés exclus

www.agesp.it
igiene.ambientale@agesp.it



USAGERS ÉTRANGERS

Scannez le QR-CODE avec votre téléphone pour savoir comment trier correctement les déchets



AMÉLIORONS ENSEMBLE !

AVEC LE NOUVEAU SAC BLEU

OBJECTIF DE COLLECTE SÉLECTIVE SUPÉRIEUR À **80%**

Grâce à la collaboration de tous les usagers



SAC AVEC ÉTIQUETTES RFID

Associé à chaque usager



COLLECTE PONCTUELLE

Pour un système plus efficace et plus responsable

Stampato su carta riciclata

www.agesp.it



LE NOUVEAU SAC BLEU AVEC RFID ARRIVE

QU'EST-CE QUI CHANGE ?

Pour la collecte des déchets secs indifférenciés, l'utilisation exclusive des nouveaux sacs bleus de 80 litres portant des étiquettes RFID associées aux contribuables de la taxe sur les déchets, devient obligatoire.

QUE SIGNIFIE RFID ?

RFID est l'abréviation de Radio Frequency Identification (identification par radiofréquence).

Les nouveaux sacs bleus sont munis d'un code spécial qui permettra d'associer les déchets présentés à l'utilisateur qui les a produits.

POURQUOI CHANGER ?

Grâce à l'adoption de sacs munis d'une étiquette RFID, chaque contribuable de la taxe sur les déchets TARI devient responsable des déchets non recyclables qu'il produit.



ATTENTION !

D'ici l'été 2024, plus aucun sac autre que les sacs bleus avec RFID fournis par AGESP S.p.A. pour la collecte des déchets indifférenciés ne sera collecté.



COMMENT OBTENIR LES NOUVEAUX SACS

LA PREMIÈRE FOURNITURE QUARTIER PAR QUARTIER

La distribution des nouveaux sacs bleus à l'ensemble de la ville aura lieu d'ici la fin de l'été 2024. Un rouleau de 13 sacs de 80 litres sera fourni à chaque usager.

Il est nécessaire de présenter la carte de sécurité sociale du contribuable de la TARI aux points de distribution installés dans chaque quartier et communiqués dans la lettre jointe au présent dépliant.

QUE FAIRE SI JE NE PEUX RETIRER LES SACS

Si le retrait de la première fourniture n'est pas possible aux dates indiquées, elle reste à disposition :

- **dans les distributeurs automatiques** installés dans la ville (24/24 h, 7/7 j). Liste sur le site www.agesp.it
- **au guichet de l'AGESP Hygiène environnementale**
Via Canale 26, pendant les heures d'ouverture.

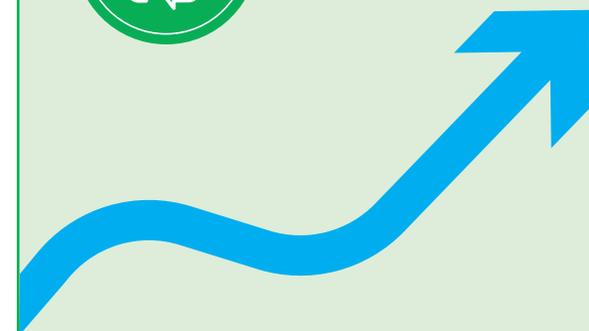
Les fournitures ultérieures de sacs bleus pourront également être retirées dans les distributeurs et au guichet des usagers situé Via Canale 26.

FOURNITURE ANNUELLE MAXIMALE PAR FOYER

- 2 rouleaux pour les foyers de 4 personnes max. ;
- 3 rouleaux pour les foyers de plus de 4 personnes.



LES AVANTAGES DU NOUVEAU SYSTÈME



1 MOINS DE DÉCHETS

Le système a pour objectif d'inciter à produire moins de déchets indifférenciés.



2 PLUS DE RESPONSABILITÉ

Chaque citoyen devient un acteur de la protection de l'environnement.



3 AUGMENTATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

L'amélioration de la collecte sélective des déchets permet d'augmenter la quantité de déchets pouvant être valorisés.



QUE DOIS-JE METTRE DANS LE SAC BLEU ?

Uniquement des déchets non recyclables indifférenciés.